

Monsieur Jean-Luc Crucke, ministre wallon des Infrastructures sportives,  
Monsieur Ben Weyts, ministre flamand des Sports,  
Madame Valérie Glatigny, ministre de la Jeunesse et du Sport en F.W.B,  
et Madame Sophie Wilmès, Première Ministre,

Le 22 avril 2020,

Nous sommes des gérants et gérantes de salles CrossFit en Belgique, et nous nous permettons de vous écrire, au nom du secteur du Fitness et des salles de sport.

En tant que professionnels de la santé et de la préparation physique, nous comprenons bien l'importance des mesures en cours, pour lutter contre la pandémie qui nous touche.

Dès le 14 mars, nous avons fermé nos salles et mis en place des entraînements à distance pour nos adhérents et adhérentes. Il était important pour nous de continuer à jouer notre rôle, en accompagnant nos membres, même en confinement, que ce soit au niveau de leur entraînement, de leur alimentation, ou de leur santé en général.

Nous suivons avec beaucoup d'intérêt les informations émanant des autorités. Le déconfinement sera progressif et nous le comprenons tout à fait. C'est la sécurité de la population qui prime.

Par cette lettre, nous voudrions rappeler que les salles de sport que nous représentons peuvent à la fois jouer, à leur échelle, un rôle important dans la promotion de la santé physique et mentale de la population, et assurer des règles d'hygiène et de distanciation très strictes.

### **En matière de promotion de la santé...**

Par les entraînements que nous proposons, les conseils alimentaires, et les nombreuses collaborations avec des praticiens de la santé, nous aidons au quotidien nos adhérents et adhérentes à améliorer leur santé. Nombreuses études montrent l'impact de l'activité physique et d'une alimentation saine sur la diminution des risques de surpoids, de diabète de type 2 et d'hypertension, tous trois facteurs de co-morbidité pour le coronavirus<sup>1</sup>.

A cela, il faut également rajouter le renforcement des défenses immunitaires, élément extrêmement important de la lutte contre la propagation du coronavirus.

Plus largement, nous entraînons au quotidien des personnes dont l'activité physique fait partie d'un traitement, de la préparation avant une opération, d'une phase de revalidation, etc.

Nous demandons donc que l'activité physique encadrée, en salle, puisse être considérée dans le phasage du processus de déconfinement.

### **En matière de règles d'hygiène et de distanciation...**

Bien sûr, cela devra se faire avec des règles nouvelles et adaptées à la situation. Les salles « fonctionnelles », à l'instar des salles CrossFit, sont des espaces très modulables, avec un matériel très basique. Contrairement à d'autres sports, dont les règles sont fixées, le secteur du fitness et de

---

1 En annexe : Preliminary Estimates of the Prevalence of Selected Underlying Health Conditions Among Patients with Coronavirus Disease 2019 — Centers for Disease Control and Prevention

la préparation physique, peut s'adapter de multiples manières pour proposer une activité physique, dans les meilleures conditions pour éviter une propagation du virus.

Nos collègues allemands ont interpellé la Chancelière Angela Merkel, avec une pétition, et un ensemble de règles qui pourraient permettre de reprendre certaines activités physiques.

En Belgique, nous proposons de travailler avec les autorités compétentes à l'élaboration d'un ensemble de règles d'hygiène et de distanciation, auxquelles devront se conformer les salles de sport pour pouvoir accueillir des personnes dans les premières phases du déconfinement.

Sans anticiper ce travail à faire avec les experts et les autorités, sachez que nous pouvons aisément :

- limiter l'accès à un nombre de personnes, en relation avec les m<sup>2</sup> au sol,
- réaliser un « *temperature screening* » à l'entrée de la salle,
- tracer des espaces de travail au sol, assurant une distance entre les personnes,
- limiter l'utilisation à un matériel pouvant aisément être nettoyé entre chaque session,
- entraîner des groupes en extérieur,
- exiger un nettoyage des mains en entrant et en sortant de la salle.

Un médecin nous a proposé de réaliser un questionnaire médical destiné aux membres. Seuls ceux n'ayant présenté aucun symptôme les trois dernières semaines auront accès à la salle. Et nous avons d'ores et déjà les moyens de savoir, grâce à nos systèmes de réservation, qui s'est entraîné avec qui, afin de prévenir toute personne ayant croisé une personne contaminée.

Ce ne sont ici que quelques exemples que nous mettons sur la table, mais dont nous aimerions pouvoir discuter avec les autorités compétentes.

Seules les salles pouvant respecter les règles définies pour le secteur pourront accueillir du public. Nous proposons qu'il soit du ressort des communes et des polices locales de faire respecter ces règles.

Nous sentons que nous avons un rôle à jouer dans cette période de sortie de la pandémie. Nous souhaitons jouer ce rôle. Mais plus longtemps les salles de sport resteront fermées, plus il y aura de faillites, et moins il y aura de lieux pour aider la population à combattre le virus avec la meilleure santé possible.

Nous sollicitons donc une rencontre entre un représentant de notre secteur et les autorités compétentes, afin que nous puissions proposer des règles de non propagation du virus.

Nous vous remercions, Mesdames, Messieurs, pour l'intérêt porté à notre demande. En tant que Ministres chargés des sports, nous sommes convaincus que vous êtes conscients de l'importance de l'activité physique pour combattre, collectivement et individuellement, cette maladie.

Le contact de notre représentant est : Yves Patte (CrossFit Nivelles), 0496/42.21.92, yvespatte@gmail.com

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

**belgiumboxowners.be**  
**Un ensemble de gérants de salles de sport**